

Campagne de recrutement des Enseignants-chercheurs 2026

Identification de l'emploi à publier

N° : 262251	Corps	Professeur des universités	Profil court : Professeur spécialiste en mécanique, expert en aérosols atmosphériques
	Section CNU	37	
	Article	46.1	
Site (localisation)	Campus du Moufia		
Composante	UFR Sciences et Technologies		
Unité de recherche	Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy-UMR8105)		

Volet enseignement

La candidate ou le candidat recruté.e assurera des enseignements au sein du département de physique de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Université de La Réunion, principalement sur le campus du Moufia (site Nord). Ces enseignements interviendront principalement aux niveaux Licence et Master.

La personne recrutée aura vocation à porter et coordonner la formation de Licence de Physique. À ce titre, elle contribuera activement à son pilotage pédagogique, à son développement et au renforcement de sa cohérence scientifique et de sa visibilité. Une implication forte est attendue dans la structuration et l'évolution des enseignements de mécanique au sein du département. La candidate ou le candidat interviendra notamment dans les enseignements de mécanique du point, de mécanique du solide et de mécanique des fluides, avec pour objectif d'assurer la cohérence et la progression pédagogique de ces enseignements sur l'ensemble du cursus de licence.

Au niveau du Master, la personne recrutée interviendra dans les enseignements du Master Risques et Environnement Naturels Tropicaux (RNET), en particulier dans le parcours Atmosphère et Climat, aussi bien en M1 qu'en M2. Elle contribuera notamment aux enseignements portant sur la physique de l'atmosphère, les techniques instrumentales d'observation ainsi que le traitement et l'analyse des données issues des observations atmosphériques.

La candidate ou le candidat participera également à l'encadrement de projets pédagogiques en licence, de stages et mémoires de master, et prendra part aux responsabilités pédagogiques et administratives nécessaires au fonctionnement et au développement des formations portées par le département de physique.

Volet recherche

Les activités de recherche du/de la candidat.e auront vocation à s'inscrire dans les thématiques structurantes du LACy, en particulier celles de l'équipe « Physico-Chimie de l'Atmosphère », tout en contribuant à leur évolution et à leur rayonnement scientifique. Une attention particulière sera portée à la capacité du/de la candidat.e à valoriser et à structurer les observations et dispositifs expérimentaux existants, notamment ceux portés par l'OPAR, en lien avec les grands réseaux et infrastructures de recherche aux niveaux régional, national et international.

Au-delà de son intégration scientifique, le/la candidat.e est attendu.e sur sa capacité à porter une vision scientifique ambitieuse, à structurer et piloter des projets d'envergure, et à initier ou coordonner des campagnes de mesures. Il/elle contribuera activement au montage et à la coordination de projets financés, en s'appuyant sur les opportunités offertes par les dispositifs régionaux, nationaux et européens.

Les recherches développées pourront notamment concerner l'étude de l'atmosphère tropicale et de

ses composantes, incluant les aérosols, leurs propriétés, leur dynamique et leurs impacts, en articulation avec les observations in situ, la télédétection et la modélisation.

Une forte implication dans des collaborations nationales et internationales est attendue, de même qu'une capacité à fédérer des partenariats et à renforcer la visibilité du laboratoire dans son environnement scientifique.

La personne recrutée sera affectée au LACy, au sein de la Faculté des Sciences et Technologies, campus du Moufia. Elle jouera un rôle actif dans l'animation scientifique du laboratoire, contribuera aux actions de valorisation et de diffusion de la recherche, et s'impliquera dans des responsabilités scientifiques et dans le suivi et la valorisation des observations.

Volet administratif

En complément des missions d'enseignement au sein de la faculté des sciences et technologie, le ou la candidat(e) sera amené(e) à exercer des fonctions d'encadrement scientifique et administratif. À ce titre, il ou elle assurera la responsabilité d'une équipe scientifique et participera à l'équipe de direction de l'unité de recherche. Par ailleurs, il ou elle sera chargé(e) de responsabilité scientifique d'instruments de mesure déployés au sein de l'Observatoire de Physique de l'Atmosphère de La Réunion (OPAR), incluant la coordination des opérations et la valorisation des données.

Enfin, une implication active dans les réseaux nationaux et internationaux auxquels le LACy et l'OPAR sont affiliés est attendue, contribuant ainsi à la visibilité et au rayonnement de l'unité.

Mise en situation professionnelle

OUI

NON

Étant donné la spécificité du poste et sa forte dimension internationale, une solide maîtrise de l'anglais oral et écrit est requise pour le volet recherche. Dans cet esprit, les auditions se feront, au choix du candidat, soit pour moitié en anglais et pour moitié en français, soit totalement en anglais, soit totalement en français.

Contacts (nom du responsable ; mail ; téléphone)

Pour l'enseignement	Brigitte GRONDIN-PEREZ, Doyen UFR Sciences et Technologies doyensc.Ufr-Sciences@univ-reunion.fr
Pour la recherche	Christophe GUIMBAUD, Directeur du LACy christophe.guibaud@univ-reunion.fr

ANNEXE : INFORMATIONS AUX CANDIDATS

Les candidatures se font via l'application ODYSSEÉ.

Comment créer un compte ODYSSEÉ ?

Si l'on n'est pas enseignant-chercheur, l'application ODYSSEÉ permet de créer un compte utilisateur et de définir un mot de passe. Lors de la validation de la création du compte, un message est envoyé à l'adresse électronique indiquée lors de la création du compte et précise l'identifiant à utiliser et la procédure à suivre pour définir un mot de passe.

Si l'on n'est pas enseignant-chercheur mais qu'on possède une qualification valide et qu'on souhaite candidater, il est conseillé de se munir du numéro de candidat GALAXIE afin de le mentionner lors de la création du compte ODYSSEÉ. Cela permet le « rapatriement » des qualifications antérieures en cours de validité. En revanche, si l'on est enseignant-chercheur, le compte a été créé automatiquement à partir des informations remontées par l'établissement.

Comment être sûr que votre candidature a été enregistrée dans ODYSSEÉ ? Comment savoir si votre candidature est recevable ?

Une fois la candidature validée, elle apparaît dans le tableau de bord, dans le suivi des candidatures (en cliquant sur « Procédures », puis sur « Recrutement EC » dans l'application ODYSSEÉ). Après la clôture de la phase de dépôt des candidatures, on peut connaître le statut de sa candidature et vérifier si cette dernière a bien été considérée comme « recevable » sur le tableau de bord en cliquant sur « Procédures », puis sur « Recrutement EC » dans l'application ODYSSEÉ.

Téléversement des documents

Tous les documents obligatoires doivent être téléversés avant d'enregistrer la candidature. Sans cela, l'enregistrement ne sera pas autorisé. Les formats des fichiers doivent être conformes (PDF) et respecter les limites de taille autorisées. Il est conseillé d'éviter les caractères accentués dans les noms des fichiers.

Un maître de conférences titulaire doit-il être qualifié aux fonctions de professeur des universités pour candidater ?

NON. Les maîtres de conférences titulaires et les enseignants-chercheurs assimilés titulaires dans le système français sont dispensés de l'inscription sur la liste de qualification aux fonctions de professeur des universités.

Cette disposition concerne également les enseignants *français* qui exercent dans un établissement d'enseignement supérieur d'un État autre que la France. Vous devez préciser cette situation lors de votre candidature dans l'application ODYSSEE, en choisissant « Recrutement étranger ». Le conseil académique de l'établissement déterminera si vous avez droit à cette dispense sur la base de vos titres et travaux et d'une grille d'équivalence officielle.

Si on est enseignant dans un établissement d'enseignement supérieur dans un pays autre que la France, comment candidater sur le poste sans posséder de qualification ?

Les candidats qui exercent une fonction d'enseignant-chercheur d'un niveau équivalent à celui de *professeur des universités* dans un établissement d'enseignement supérieur d'un État autre que la France sont dispensés de qualification aux fonctions de professeur des universités.

Cette disposition concerne également les enseignants *français* qui exercent dans un établissement d'enseignement supérieur d'un État autre que la France.

Il faut préciser cette situation lors de la candidature dans l'application ODYSSEE, en choisissant « Recrutement étranger ».

Si l'on a obtenu une qualification dans une section du Conseil National des Universités (CNU), peut-on postuler sur un poste dans une autre section ?

Oui, l'inscription sur la liste de qualification permet de postuler sur tous les postes, quelle que soit la section. La validité de la qualification est appréciée à la date de clôture des inscriptions au concours.

Sans le diplôme d'habilitation à diriger des recherches, peut-on candidater sur un concours de professeur des universités ?

Les concours de recrutement de professeurs des universités sont ouverts aux candidats titulaires d'une habilitation à diriger des recherches, à la date de clôture des inscriptions. Dérogations :

- Si on a été dispensé d'habilitation à diriger des recherches par le Conseil National des Universités (CNU).
- Si on est dispensé de qualification (maître de conférences ou assimilé titulaire) et titulaire de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent, on peut, au moment de la candidature, solliciter la dispense d'habilitation à diriger des recherches : la demande sera examinée par le conseil académique restreint aux professeurs.

- Si on exerce une fonction d'enseignant-chercheur, d'un niveau équivalent à celui de professeur des universités, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un État autre que la France, et que l'on est titulaire de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent, on peut être dispensé d'habilitation à diriger des recherches : la demande sera examinée par le Conseil académique restreint aux professeurs.

Y-a-t-il des dérogations à la date limite d'enregistrement des candidatures aux postes ou des vœux d'affectation ?

NON. Il est fortement conseillé aux candidats de finaliser leur dossier et leurs vœux bien avant la date limite afin d'éviter tout problème technique ou administratif qui pourrait empêcher leur enregistrement dans les délais.

Peut-on modifier une candidature au recrutement à tout moment ?

Les candidatures peuvent être modifiées dans l'application ODYSSEE à tout moment jusqu'à la date de clôture des inscriptions, même si le dossier a déjà été validé par le candidat. En revanche, passé la date limite de clôture, les dossiers ne sont plus modifiables.

Quelles sont les pièces à joindre lors de la candidature ?

Les pièces constituant le dossier sont décrites dans l'arrêté du 6 février 2023 consultable à partir du portail GALAXIE, rubrique « Recrutement des enseignants-chercheurs via Odyssée », et sur l'application ODYSSEE. Le dépôt des documents doit se faire obligatoirement, dans l'application ODYSSEE, dans les délais impartis. Des fiches d'aide sont mises à disposition sur le portail GALAXIE.

Quelles sont les pièces d'identité recevables pour justifier de son identité et comment satisfaire à l'exigence de production d'une pièce d'identité avec photographie ?

Le dossier de candidature doit comporter une pièce d'identité avec photographie permettant d'attester l'identité du candidat. Attention : une photo seule n'est pas une pièce d'identité ! Sont classiquement admis comme pièces d'identité avec photographie : la carte nationale d'identité en cours de validité ; le passeport en cours de validité ; le permis de conduire, avec photographie ressemblante et permettant d'identifier sans ambiguïté son titulaire ; pour les candidats étrangers, un document officiel équivalent délivré par un État ou une autorité publique, ou un titre de séjour.

Il est recommandé aux candidats de privilégier la production d'un document présentant le plus haut niveau de fiabilité (carte nationale d'identité ou passeport), afin de prévenir toute difficulté lors de l'instruction du dossier ou du déroulement des opérations de recrutement.

Quelle forme doit prendre l'attestation permettant de justifier d'une durée d'activités professionnelles ou de services exigée ?

Les candidats doivent produire une attestation établie par l'employeur ou l'autorité compétente. Cette attestation doit répondre aux caractéristiques suivantes : être délivrée par l'établissement, l'organisme ou l'administration au sein duquel les activités ont été exercées ; être signée par le chef d'établissement, le responsable de la structure ou toute personne habilitée à cet effet ; comporter les éléments permettant d'identifier clairement le candidat ; préciser la nature des fonctions exercées ; permettre d'établir sans ambiguïté la durée totale des activités ou services pris en compte.

Les maîtres de conférences titulaires, dispensés de qualification aux fonctions de professeur des universités, doivent-ils produire une pièce pour justifier leur statut ?

OUI. Il convient de fournir une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat, *permettant d'établir cette appartenance*. Cette attestation doit permettre d'apprécier la situation du candidat au moment du dépôt de sa candidature.

Doit-on traduire les pièces obligatoires rédigées en langue étrangère ?

OUI, mais seulement les documents administratifs.

Les documents administratifs rédigés en tout ou partie en langue autre que le français doivent être accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. *Sans cette traduction, le dossier est déclaré irrecevable.*

En revanche, la traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est simplement facultative.

La traduction en français est obligatoire pour : les diplômes (ex : doctorat, habilitation à diriger des recherches, ou équivalents) ; les rapports de soutenance ; les attestations ou justificatifs liés au dossier. Toute traduction doit être certifiée conforme sur l'honneur par le candidat. La traduction doit inclure tous les éléments essentiels, tels que les signatures et les mentions officielles. Si l'établissement d'origine ne délivre pas de rapport de soutenance, une attestation certifiant cette absence est également à traduire en français. Les traductions des documents administratifs sont obligatoires même si le document est en langue anglaise. En l'absence de traduction, le dossier peut être déclaré irrecevable. Il n'est pas nécessaire que les traductions soient effectuées par un traducteur assermenté. Elles peuvent être faites par le candidat, qui en atteste la conformité avec l'original, avec sa signature.

Peut-on transmettre son dossier de candidature à l'établissement par courrier postal ?

NON. Tout passe par ODYSSÉE.

Comment suivre l'état de la candidature ?

Une fois la candidature terminée, un message informe qu'elle a bien été enregistrée. Après la validation, elle figure sur le tableau de bord du « recrutement EC ».

La recevabilité des dossiers est effectuée par les services de gestion de l'établissement. Ce n'est donc pas l'application ODYSSÉE qui indique automatiquement l'état du dossier, mais le/la gestionnaire du service de Ressources Humaines de l'établissement qui effectue le contrôle du dossier et des pièces déposées.

Si on souhaite obtenir des précisions sur l'état du dossier, on peut s'adresser directement à l'établissement (coordonnées sur la fiche de poste).

Comment est-on informé des résultats du concours ?

On ne reçoit pas de courriel informant des résultats. À partir de la date de publication des résultats indiquée dans l'application ODYSSÉE, on doit se connecter à son compte ODYSSÉE, menu « Résultats » et onglet « Affectation ». Il faut saisir les vœux sur l'application dans les délais prescrits.